



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 13 Juillet 2011

Date de la convocation 5 Juillet 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Parc CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M. BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme FLOUROU Jocelyne CLERMONT L'HERAULT : M GARROFE Gilbert, Mme MILAN Andrée, Mme THIERS Odile, M.BARON Bernard, M.DIDELET Serge, M.GOUTTES Gérard, Mme MEDIANI Paquita, M.RUIZ Salvador, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, M.BOUSQUET Jean Luc LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.DUPONT Laurent, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, Mme DO Monique VALMASCLE : M.VALENTINI Géraud,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MONTAGNE Thierry à M.SATGER Jean-Noël M.REVEL Claude à Mme M SEGURA René, M FAVIER Marc à Mme FABRE Maryse M.MARTINEZ Antoine à M.LACROIX Jean-Claude Mme CAZALET Claude à M GARROFE Gilbert M.SAN MARTIN Bernard à M.VENTRE Philippe M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel M.LIEB François à M. BARDEAU Francis,</p>

Objet : Convention de mise à disposition de Madame Nadine CARRIE et de Madame Annie PETITJEAN avec la commune d'OCTON.

Monsieur VALENTINI informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de se prononcer sur un projet de convention de mise à disposition à la Communauté de Communes du Clermontais de Madame Nadine CARRIE et de Madame Annie PETITJEAN.

Ces deux agents assureront auprès de la Communauté de Communes du Clermontais, l'accueil du point d'information touristique situé à OCTON, à hauteur de 186 heures chacun pour la période du 15 juin au 15 septembre 2011.

Le montant de la rémunération et des charges salariales correspondant à ce volume horaire hebdomadaire, sera remboursé par la Communauté de Communes à la Commune d'Octon, sur présentation d'un titre de recettes trimestriel.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur VALENTINI et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de convention de mise à disposition à la Communauté de Communes du Clermontais Madame Nadine CARRIE et de Madame Annie PETITJEAN avec la commune d'Octon telle que présentée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention susvisée, et tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.